

HD10930

RC SANIT OXY 35

Date de mise à jour : 01/02/2023

Version FT : 4.0

Désinfectant oxydant

RC SANIT OXY 35 est un désinfectant très oxydant et blanchissant des surfaces et des circuits propres.

Utilisation en activateur de détergence en ajout aux solutions alcalines ou acides.



UTILISATIONS

Selon les conditions et le plan d'hygiène, après un nettoyage avec un détergent ou un détartrant et un rinçage, le produit s'applique dans les conditions suivantes :

Type d'industrie	Méthode	Température d'utilisation	Concentration d'utilisation	Temps de contact
Viticulture	Circulation en nettoyage en place NEP/CIP. Ajout manuel ou automatique dans process	10 à 90°C	21 à 33%	15 à 60 min
Viticulture	Activateur de détergence	10 à 90°C	1 à 5%	1 à 30 min

Rincer abondamment avec de l'eau potable les circuits et surfaces traités ainsi que les matériels d'application.

MATÉRIEL D'APPLICATION : STOCKMEIER vous propose un large catalogue réunissant toute une gamme de matériel dédié à l'application et au stockage de nos produits, rétention, soutirage, transfert, dosage, moussage, pulvérisation...

Demander une catalogue à votre technico-commercial ou écrivez-nous à baso@stockmeier.fr.

CARACTERISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES

Aspect	Limpide
Couleur	Incolore
Odeur	Caractéristique. Piquant(e).
Matière(s) active(s)	Peroxyde d'hydrogène (n° CAS 7722-84-1) à 35.0 - 35.7% (350 - 357g/kg)
Densité	1,135 ± 0,02 (20°C)
pH pur	Aucune donnée disponible
pH à 1% dans l'eau distillée	Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	1,17 mPa.s , 50% (20°C)
Pouvoir séquestrant à 1%	Aucune donnée disponible
Tension superficielle [N/m]	Aucune donnée disponible
DCO-valeur	Aucune donnée disponible
Teneur en azote	0 %
Teneur en phosphore	0 %

HD10930

RC SANIT OXY 35

Date de mise à jour : 01/02/2023

Version FT : 4.0

Point d'éclair	Ininflammable.
Température de stockage	0 - 30 °C
DDM (date durabilité minimum)	12 mois, voir conditionnement.

RÉGLEMENTATION

Autorisé pour le nettoyage des surfaces et objets en contact avec des denrées alimentaires selon l'arrêté du 19/12/13 modifiant l'arrêté du 08/09/99.

Conforme au cahier des charges du 28 décembre 2021 et complétant les dispositions des Règlements CE n° 2018/848 et 2021/1165 pour le nettoyage et la désinfection en industrie agroalimentaire et transformation biologique ainsi que des bâtiments en production végétale y compris les zones de stockage et des bâtiments en production animale (voir site www.inao.gouv.fr).

PROPRIETES BIOCIDES

Biocide selon le règlement UE 528/2012

MATIÈRE(S) ACTIVE(S) : Peroxyde d'hydrogène (n° CAS 7722-84-1) à 35.0 - 35.7% (350 - 357g/kg)

Règlement Biocide 528/2012 UE. Type de produit (TP) n°

4 - Désinfectants pour les surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

BACTERICIDIE - 21 % TP4

EN1276 - 15 min - 20°C, EN13697 - 15 min - 20°C - propreté.

Souches testées : *Staphylococcus aureus*, *Enterococcus hirae*, *Escherichia coli*, *Pseudomonas aeruginosa*.

LEVURICIDIE, FONGICIDIE - 21 % TP4

EN1650 - 15 Min - 20°C, EN13697 - 15 min - 20°C - propreté.

Souches testées : *Candida albicans*, *Aspergillus brasiliensis*.

CONDITIONNEMENTS

Plusieurs conditionnements sont disponibles pour ce produit, pour plus d'informations sur ces conditionnements et les poids par conditionnement, veuillez contacter notre service commercial.

CONSIGNES DE SECURITE

Recommandations d'utilisation : Usage strictement réservé aux professionnels. Dangereux, respecter les précautions d'emploi. Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable, notamment dans les lieux fréquentés par le grand public. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement. Fiche de données de sécurité (FDS) sur demande. En cas d'urgence, contactez un centre anti-poison. L'emballage vide ne doit pas être réutilisé, il doit être éliminé en tant que déchet dangereux sous la responsabilité du détenteur de ce déchet.

Précaution à prendre pour une manipulation sans danger, matières incompatibles, produits incompatibles : Se reporter aux chapitres 7.1, 7.2 et 8.2 de la fiche de données de sécurité.

Afin de réduire les risques de corrosion, ne pas diluer dans une eau contenant plus de 30-40 ppm de chlorures. Ne pas utiliser à température > 40°C.<RemoveEmptyCell>

Conditions de stockage : Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver dans l'emballage d'origine fermé. Conserver à l'abri de la lumière solaire directe. Craint le gel.

Température de stockage : 0 - 30 °C

Ce produit est compatible avec les inox, PVC, Polyéthylène, Polypropylène, verre, caoutchouc.

CONTROLE DE CONCENTRATION

STOCKMEIER FRANCE H&D

BP 89152 3 Rue de la Buhotière
35091 RENNES CEDEX 9 - FRANCE
Tel. : +33 (0)2 99 29 46 75

baso@stockmeier.fr - www.basoarvo.com / www.stockmeier.fr

Stockmeier France Hygiène et Désinfection est certifié
ISO 9001
ISO 14001

HD10930

RC SANIT OXY 35

Date de mise à jour : 01/02/2023

Version FT : 4.0

Prise d'échantillon : 10 ml
Diluer la prise d'échantillon dans 100ml d'eau déminéralisée
Ajouter 30ml d'acide sulfurique à 25%
Puis 10ml d'iodure de potassium à 20%
2ml de molybdate d'ammonium à 3%
Remuer et laisser reposer 2-3 min jusqu'à coloration brune
Doser jusqu'à zone de virage avec : Thiosulfate N/10 puis noter le volume "V"
Résultat du test de concentration en % = Volume "V" x 0,044

TRAITEMENTS DES DECHETS

Traitement des déchets : Se reporter au chapitre 13 de la FDS

Motif de la mise à jour : Forme

Les fiches de données de sécurité sont envoyées par mail selon les dispositions réglementaires lors de l'expédition de nos produits. Elles sont également disponibles auprès de notre force de vente.

Les valeurs physicochimiques caractéristiques mentionnées sur cette fiche, hors chapitre spécifications de vente Stockmeier France, sont indicatives et non garanties, les spécifications et résultats des tests étant par ailleurs disponibles sur le certificat d'analyse. Le cas échéant, les concentrations indiquées au point "Propriétés biocides" représentent les concentrations biocides recommandées selon les tests d'efficacité réalisés par des laboratoires agréés. Ces dernières peuvent être adaptées selon les cas d'application. Votre commercial STOCKMEIER France se tient à votre disposition pour aborder ce sujet.

Les déclarations de ce document proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Elles ne dédouanent pas l'utilisateur de procéder à ses propres contrôles et sont rédigées sur la base de nos connaissances à la date de rédaction. Il appartient à l'acheteur et à l'utilisateur final le cas échéant, de s'assurer seuls et en dernier lieu de l'adéquation du produit au regard de l'usage prévu par leur secteur d'activité et des dispositions législatives et réglementaires en vigueur. Litiges : Le tribunal de commerce de Rennes est seul compétent.